



de **Bimz** vom



N° 45 mai-juin 2016

BIMZ MENSUEL - DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : DENIS HEITZ - RESPONSABLES DE REDACTION : GILLES STUTTER & CATHY ROSFELDER - JOURNAL TIRE A 320 EXEMPLAIRES - IMPRESSION MAIRIE DE ZELLWILLER

A vos fleurs citoyens !

A vos fleurs citoyens ! Comme vous avez pu le remarquer, l'équipe municipale s'est investie dans le renouvellement du fleurissement de la commune. Après que les parterres municipaux

aient été reconfigurés, la joyeuse équipe, sous la houlette érudite de Fabien Schoch, a lancé une réflexion afin d'améliorer le fleurissement de certains massifs. Cette année, c'est vers la rue principale que

les efforts vont se tourner. Les Conseillers en charge du fleurissement souhaitent faire appel - pour leur entretien saisonnier - aux riverains désirant s'investir. Les plants seront mis à disposition par la Commune. Les

jardiniers amateurs aimeraient toutefois que les massifs en place soient respectés et qu'il n'y ait pas de véhicules en partie garés sur ces parterres communaux, comme ils ont malheureusement eu l'occasion

de le constater lors des dernières plantations. L'objectif, ne le cachons pas, est d'obtenir une première fleur dans le concours des villages fleuris. Nos voisins en sont capables, pourquoi pas nous ?



Du côté du club-house

Tournoi de pétanque

Cette année, en raison du déroulement de l'Euro 2016, les Sports réunis de Zellwiller ont avancé la date du traditionnel tournoi de pétanque. C'est, en effet, le lundi de pentecôte que cette compétition a eu lieu. LA météo fut nettement moins estivale qu'à l'accoutumée, mais cela n'empêcha pas les boulistes de venir nombreux, à tel point que Martial Helbert, président des SRZ, s'est vu dans l'obligation de refuser des équipes. Quarante paires de boulistes se sont donc affrontées au cours d'une dizaine de tours. L'intendance était



assurée, comme d'habitude par l'équipe de choc des bénévoles des SRZ. Echine de porc, grillades, pâtisseries, sans oublier la buvette, élément essentiel de toute fête alsacienne réussie. Et il a fallu attendre jusqu'à 19h pour connaître le duo gagnant de la compétition : la finale, pourtant à 13 points, dura plus d'une heure. La victoire revint finalement à Marco et à Bunny devançant ainsi Mario et Cyril. Côté filles, c'est l'équipe de Tiffany qui fut la mieux classée. Toutes ces équipes furent récompensées par des lots divers à la fin du tournoi.

En bref

Le vente de sapins a permis aux SRZ de donner un chèque de 150€ au profit du Téléthon.



Du côté de la bibliothèque

La bibliothèque a proposé un atelier de bricolage le samedi 21 mai dernier. Les enfants ont ainsi pu exercer leur créativité à l'aide de différents supports: un camion de pompier à partir de boîte à oeufs, une coccinelle ou un papillon en utilisant un rouleau de papier toilette, une fleur en utilisant une paille (de quoi faire un bouquet pour la fête des mères) ou encore une couronne de bienvenue pour la porte d'entrée en carton et coloriage de fleurs. Les enfants ont pu laisser libre cours à leur talent, pour certains à la manière de Picasso, ou encore Monnet... Bref un atelier empreint de beaucoup de joie et de bonne humeur. Et après l'effort, le réconfort autour d'un goûter à base de muffins aux kinder, nutella-amande ou mini brownies. De quoi rassasier et redonner des forces à nos artistes en herbe. Merci à tous les participants et aux mamans qui ont aidé l'équipe de bénévoles à encadrer les enfants.



Le prochain rendez-vous que vous donne la bibliothèque sera lors des journées du patrimoine, les 17 et 18 septembre 2016. Une surprise historique sera au programme et vous permettra de découvrir toute la richesse culturelle de votre village.

Virginie Risch – Responsable de la bibliothèque

Le stage de foot 2016

Durant les vacances scolaires, du 5 au 8 avril, les clubs de football de Valff, Stotzheim et Zellwiller ont réuni leurs forces pour organiser un stage destiné aux jeunes. Garçons et filles ont pu perfectionner leur technique sous la houlette d'éducateurs diplômés.



Le Maire, ses adjoints et le Conseil Municipal de Zellwiller ont le plaisir de vous inviter à participer aux cérémonies du 25^e anniversaire des relations franco-allemandes entre les Communes de Zellwiller et de Fessenbach.

**le dimanche
26 juin 2016**

Au programme, dès 11 heures ...
Quelques notes égrenées par la musique de Fessenbach
Discours des maires
Apéritif concert
Déjeuner pris en commun
Un peu de musique
Fin de la journée en douceur avec la Chorale de Fessenbach

Déjeuner
Bouchée à la reine
Fromages
Vacherin glacé
Boissons comprises
20,00 €/personne

En bref, le conseil municipal du 15 mars 2016

Vous trouverez ci-dessous un résumé des principales décisions prises au cours du conseil municipal du mois de mars. Pour un compte-rendu plus complet, nous vous invitons à consulter les procès-verbaux affichés aux endroits habituels.

Travaux - Lotissement Finances

Le Maire présente le compte de gestion du comptable du Trésor. Ce document retrace l'ensemble des mouvements, des opérations effectuées et écritures passées au courant de l'année 2015. Il est identique au compte administratif 2015. Les Conseillers décident d'adopter ce compte de gestion sans réserves ni observations.

De la même façon, le compte administratif 2015, ainsi que le budget primitif 2016 sont adoptés.

Aire de Jeux

L'entreprise EUROVIA, titulaire du marché, présente un sous-traitant EPSL - Lingolsheim - pour un montant de 7 500,00 € HT maximum correspondant à la fourniture et la pose de jeux pour enfants. Cette entreprise restera néanmoins personnellement responsable de toutes les obligations résultant de ce marché. Les Conseillers acceptent le sous-traitant présenté.

Achèvement des travaux

Les conseillers débattent de l'achèvement des travaux d'aménagement : de l'intervention d'Eurovia et de La Paysagerie mi-avril pour les plantations. L'assemblée constate le remboursement de la caution versée par les propriétaires et consignée chez le notaire ; elle prend connaissance du courrier d'un riverain signalant la vitesse de circulation excessive. Le conseil décide que l'accès à l'aire de jeux sera autorisé de 9 h à 21 h tout au long de l'année. Les pan-

neaux de signalisation routière ont été posés ce jour.

Travaux - Mairie

Demande de subvention
Les Conseillers prennent connaissance du fonds de soutien à l'investissement auquel la commune est éligible au titre des travaux de restructuration de la mairie et de la mise aux normes PMR pour les lots 3- Menuiserie, 5 - Isolation, 10 - chauffage central et chaudière, 11 -Élévateur PMR. Ils décident de solliciter le financement du fonds à hauteur de 7,21%, soit 17 688,- €.

Célébration des mariages entre le 17 mai et 31 décembre 2016

Le Code Civil pose l'obligation, pour l'officier de l'état-civil, de célébrer un mariage à la « maison commune » (la mairie). En raison des travaux de restructuration et mise en accessibilité aux normes PMR de la mairie prévus du 17 mai à fin décembre 2016, la salle du Conseil - lieu de célébration des mariages - ne sera plus accessible.

-Pour ce motif, il est envisagé de désigner une salle qui accueillera, pendant la durée du chantier et jusqu'à son achèvement, les cérémonies des mariages. Il s'agirait du Foyer Socioculturel sis au 13 rue Principale.

Autres travaux

Foyer SocioCulturel

Le démontage de la cuisine est effectué et quelques réparations réalisées. L'installation de la nouvelle cuisine et de l'électroménager est prévue début avril.

École - classe du Cycle III

Le Conseil prévoit le renouvellement du revêtement de sol avant la rentrée 2016-2017.

Logements école

& rue de l'église
Les Conseillers disposent d'un devis pour l'installation

de VMC. Après en avoir délibéré, les Conseillers à l'unanimité des membres présents décident d'approuver le devis présenté par KRESS Maintenance pour un montant HT de 1112,28 €

Replantation et alignement d'arbres dans le Bruch

La sélection des essences, les travaux et les coûts font l'objet de réflexions supplémentaires pour un aboutissement prévu à l'automne.

Il a été malheureusement constaté que des arbres de parcelles communales ont été abattus sans aucune autorisation. Le banc près de l'Espen a été tagué avec des bombes de chantier. Le Maire rappelle que des peupliers dépérissent après avoir fait l'objet d'un feu volontaire : l'assemblée s'interroge sur les sanctions ou mesures de rétorsion à mettre en œuvre afin que les biens communs soient respectés.

Finances

Vente de bois

Les Conseillers prennent connaissance des recettes : le 10 mars à Bernwiller, le lot « Chêne » a été attribué à Ets Forgiarini pour un montant de 1 018,- € ; la vente groupée ONF frêne a également été attribuée à Ets Forgiarini pour un montant 2 859,10 € déduction faite des frais de recouvrement et de reversement ONF.

Concert de l'Avant-Noël

La date du concert est fixée au 18 décembre 2016 à 17 h à l'Espace Socio Culturel. La commune accueillera le groupe de Gospel MASITHI de Dorlisheim. Le contrat et les conditions seront définitivement fixés lors de la séance d'avril.

Panneaux de signalisation

Le Maire tient à préciser le détail de la commande des panneaux de signalisation (TTC) relevant d'opérations différentes, comme suit :

pour le lotissement -666,00 €, pour la mise en sécurité du rond-point rue Principale/rue Verte - 649,00 € et pour le cimetière -84,00 €.

Centre Communal d'Action Sociale

Le Maire rappelle la dissolution du CCAS - par le Conseil municipal le 25 janvier 2016 - avec effet du 1^{er} janvier 2016 et que les compétences seront désormais exercées par la Commune. Toutefois, les comptes de gestion 2015 ainsi que le compte administratif sont examinés et adoptés par les conseillers municipaux.

Budget

de la commune

Compte de gestion 2015

Le Maire rappelle que le compte de gestion du Comptable du Trésor retrace l'ensemble des mouvements et opérations effectués au courant de l'année 2015. Les Conseillers, après en avoir délibéré adoptent ce compte de gestion 2015 du comptable du Trésor, sans réserves ni observations.

Compte Administratif 2015

Le compte administratif 2015 de la commune est présenté comme suit : Détails des dépenses et des recettes

Fonctionnement :

Dépenses : **473 254,64 €**

Recettes : **571 831,96 €**

Investissement :

Dépenses : **123 584,32 €**

Recettes : **233 674,98 €**

Le **résultat de l'exercice 2015** est de **+ 113 850,11 €** en fonctionnement et de **+ 110 090,66 €** en investissement.

Le **résultat de clôture de l'exercice 2015** est de

113 850,11 € en fonctionnement et de **- 912 337,07 €** en investissement.

Après en avoir délibéré, les Conseillers à l'unanimité des membres présents décident d'adopter le compte administratif 2015.

Affectation

du résultat 2015

Les Conseillers décident pour le budget primitif 2016 d'affecter à la section d'investissement la somme de 113 850,11 € (recettes) et d'inscrire en section d'investissement la somme de - 912 337,07 € (dépenses).

Fiscalité - Taux d'imposition 2016

Le Maire rappelle les dispositions suivantes : les assiettes de la majorité des impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties et cotisation foncière des entreprises) sont assises sur la valeur locative cadastrale des biens immobiliers imposés. Cette valeur locative cadastrale fait l'objet d'une actualisation tous les trois ans et d'une révision générale tous les six ans. En outre, les valeurs locatives font l'objet d'une revalorisation forfaitaire annuelle fixée par la loi de finances (CGI : art.1518). La loi de finances pour 2016 prévoit une augmentation de 1% des valeurs locatives. Le coefficient est ainsi fixé à 1,01 pour les propriétés non bâties, pour les immeubles industriels et l'ensemble des autres propriétés bâties.

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, les Conseillers à l'unanimité des membres présents décident de maintenir les taux de 2015 soit 15,29% pour la taxe d'habitation ; 10,74 % pour la taxe foncière ; 35,15% pour la taxe foncière non bâtie.

Budget Primitif

Suite au rapport de JF Klipfel, considérant l'affectation du résultat, considérant les Restes A Réaliser 2015 d'un montant de 75 900,- €, considérant le montant de la section de fonctionnement qui s'équilibre à 491 520,10,- €, considérant le montant de la section d'investissement qui s'équilibre à 1 343 737,07 €, les Conseillers à l'unanimité

décident d'adopter le budget primitif 2016 sans observations ni réserves.

Le Maire, les Adjoints et les Conseillers remercient JF Klipfel pour le travail effectué.

25 ans d'amitié avec Fessenbach

Le Maire fait le point sur l'organisation de l'accueil du 26 juin prochain.

Divers

- Le Maire tient à remercier tout particulièrement Cécile, Claude, Emma, Bernard Gamb, Marcel Stumpf pour leur implication dans la décoration de Pâques, ainsi que les Conseillers qui ont aidé à l'installation.

- Le maire relate les deux entretiens avec des exploitants agricoles à propos du chemin d'exploitation (appartenant à l'Association Foncière) au lieu-dit Bruehling concernant les haies et les souches qui empiètent sur le chemin. Entendu les explications, les Conseillers constatent que cela relève de la compétence de l'AF et que la Commune n'a pas à y prendre part.

* M. Helbert propose, afin d'assurer la diffusion d'annonces régulières sur les manifestations et les fêtes organisées par les associations locales, de passer une convention entre la commune et Azur FM moyennant un financement de 0,20 €/habitant.

Les Conseillers en débattent et rappellent que les diffusions sont gratuites sur le service public (France Bleu Alsace , etc...) Le Maire sollicite l'avis des Conseillers qui par 1 voix pour ; 3 absentions- et 11 voix contre, décident de ne pas donner suite à la proposition.

En bref

La vente de sapins a permis aux SRZ de donner un chèque de 150€ au profit du Téléthon.

L'école fait la fête

Pour clore l'année scolaire, et célébrer l'arrivée des vacances d'été, l'équipe des enseignantes ainsi que leurs élèves vous convient à la fête de l'école qui se tiendra le 24 juin prochain à l'Espace Socio-Culturel. Les élèves seront fiers de vous présenter leur spectacle musical. Les enfants pourront également participer à de nombreux jeux et tous pourront se régaler avec des tartes flambées et des pâtisseries. Tous les villageois, et même au delà, sont chaleureusement invités à venir encourager les enfants et soutenir nos écoles à l'occasion de cette kermesse.

Fête du village : le retour

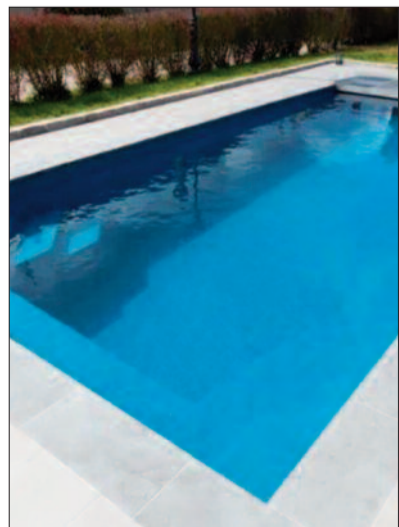
La dynamique association des Hebdifecht souhaite relancer une fête du village (voir les BIMZ précédents). Cet événement aura lieu les 20 et 21 août avec une soirée festive suivie, le lendemain par une course de caisses à savon. Dans le but de préparer cette manifestation, une réunion a eu lieu le 20 mai dernier. L'association invite toutes les personnes souhaitant apporter une aide à cette grande première, à prendre contact avec eux.

La mairie communique

L'été arrive et les piscines aussi...

Avec le retour de la belle saison et du soleil, que nous espérons généreux cette année, revient également l'envie de plonger dans une eau rafraîchissante. Rappelons quelques règles de remplissage des piscines que nous communiquons la SDEA.

Deux solutions s'offrent aux abonnés - **pour les modèles sans liner** (coque ou autre), le prélèvement se



fait sur le branchement de l'abonné par ses propres soins. Il devra ensuite s'acquitter de la consommation d'eau utilisée et de la redevance d'assainissement correspondant à ce volume. En effet, l'eau utilisée faisant obligatoirement l'objet d'un rejet au réseau d'eaux usées lors d'une future vidange (après neutralisation du chlore par l'abonné), il n'y a pas d'exonération possible sur l'assainissement.

- **pour les modèles avec liner** nécessitant un remplissage plus rapide, nous conseillons également l'utilisation du branchement de l'abonné. Si toutefois le débit n'était pas suffisant,

il est possible de louer une prise d'eau (contact : M. Daniel OLITA du centre SDEA de BENFELD). Ce dispositif doit toutefois faire l'objet d'une installation par nos services techniques chez l'abonné, impliquant ainsi des frais d'intervention et de location supplémentaires à ajouter à la facture de consommation d'eau.

Et pour vos voyages ...

Rappelons également que pour établir un passeport, il convient de s'adresser à la mairie d'Obernai. Pour faciliter les démarches administratives, l'Etat a mis en place un timbre

fiscal électronique qu'il est maintenant possible d'acheter en ligne: timbres.impots.gouv.fr.

Travaux : soyez au courant

EDF qui entretient les réseaux d'électricité, va procéder à la réfection des toitures des bâtiments abritant les transformateurs électriques.



Malgré la mise en place prévue de groupes électrogènes, il se peut que des petites coupures aient lieu.

Dates des travaux : Rue des boulangers du 13 au 17 juin ; Rue du fossé du 20 au 24 juin ; Rue du château du 27 juin au 1er juillet.

Agenda

24 juin :

Fête de l'École à l'ESC

26 juin : 25ème anniversaire entre FESSENBACH & ZELLWILLER

27 juin au 4 juillet : collecte des vieux papiers

10 juillet : Puces des SRZ

20 et 21 août : Fête du Village avec les Hebdifecht

24 septembre : loto des SRZ à l'ESC

9 octobre : après-midi récréative organisée par la Fabrique au Foyer SocioCulturel

20 octobre : Halloween par HEBDI FECHT à l'ESC

18 décembre : Concert MASITHI ESC